



COMMUNIQUÉ

Paris, le 18/11/2025

MALUS AUTOMOBILE : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » SALUE LE RECU DU GOUVERNEMENT... MAIS DEMANDE VIGILANCE.

Ce mardi 18 novembre 2025, « 40 millions d'automobilistes » réagit aux inflexions annoncées par le Gouvernement sur le malus automobile. L'association se félicite de voir deux de ses alertes entendues : l'abandon du durcissement du barème du malus écologique prévu pour 2026 sur les véhicules neufs et le report du malus rétroactif envisagé sur les véhicules d'occasion. Pour « 40 millions d'automobilistes », ce double recul constitue un premier signal positif, même si la fiscalité auto reste à un niveau très élevé.

Deux reculs majeurs du Gouvernement

Le premier recul concerne le malus écologique sur les véhicules neufs. Alors que l'Exécutif envisageait de porter le plafond du malus à 100 000 € dès 2026 pour les modèles considérés comme les plus polluants, cette mesure est finalement abandonnée. Le plafond restera fixé à 90 000 €, comme prévu pour 2027. Cette marche arrière évite une nouvelle envolée fiscale qui aurait frappé de plein fouet les acheteurs de véhicules neufs.

Le second recul porte sur le malus rétroactif envisagé sur les véhicules d'occasion. Le Gouvernement prévoyait de l'appliquer au 1^{er} janvier 2026, ce qui aurait immédiatement renchéri le prix d'achat pour des millions de Français. Selon les informations communiquées par la FNA (Fédération nationale de l'Automobile), l'entrée en vigueur serait finalement reportée à 2027. « 40 millions d'automobilistes » considère que ce report était absolument indispensable, tant l'impact potentiel sur le marché de l'occasion aurait été brutal.

Une taxe illisible, impossible à anticiper et dangereuse pour le marché

Pour « 40 millions d'automobilistes », le malus rétroactif n'avait, dès le départ, aucune chance de tenir la route :

- Personne n'était capable d'en comprendre précisément le fonctionnement, ni de déterminer le montant à payer, celui-ci dépendant de véhicules que l'automobiliste avait achetés bien avant l'annonce de la mesure.
- La taxe aurait été prélevée au moment de la vente, plongeant vendeurs et acheteurs dans une incertitude totale.
- Elle aurait concerné des véhicules récents de 3 ou 4 ans, passés « entre les gouttes » du malus initial... sans que leurs propriétaires n'aient jamais été mis en garde.

En clair : une taxe que personne ne peut calculer, appliquée à des véhicules qui n'étaient pas malussés à l'achat, pour des automobilistes qui n'avaient aucun moyen de l'anticiper. Une équation impossible.

« Comment espérer relancer le marché automobile français dans ces conditions ? Nous sommes dans un pays où l'on peine déjà à vendre du neuf, où l'on explique aux Français qu'ils doivent changer de véhicule pour des raisons écologiques... et où, dans le même temps, on les matraque fiscalement, aussi bien sur les modèles neufs que sur les occasions, parfois plusieurs années après l'achat ! Comment voulez-vous que ça puisse fonctionner ?

Pire encore : une telle taxe aurait poussé les automobilistes à garder leur voiture plus longtemps, simplement pour éviter de passer à la caisse. C'est un contresens total quand le Gouvernement dit vouloir accélérer le renouvellement du parc et réduire les émissions », estime Pierre Chasseray, Délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

La protection essentielle du marché de l'occasion

L'association rappelle que le marché de l'occasion constitue la principale porte d'accès à l'automobile pour les ménages modestes, les jeunes conducteurs et les familles aux revenus moyens. Un malus rétroactif appliqué dès 2026 aurait causé un blocage du marché et une flambée immédiate des coûts. En taxant des véhicules déjà immatriculés sans malus, l'État aurait pénalisé injustement les automobilistes qui n'avaient aucune raison d'anticiper une telle mesure.

« Une telle décision aurait été totalement déconnectée de la réalité sociale du pays. On ne peut pas, du jour au lendemain, taxer des véhicules que des Français ont achetés en toute légalité. Cela aurait porté un coup terrible au pouvoir d'achat et à la confiance des ménages », alerte Philippe Nozière, Président de « 40 millions d'automobilistes ».

Pour « 40 millions d'automobilistes », la pression exercée ces derniers mois a contraint le Gouvernement à reconnaître que la fiscalité automobile était devenue excessive.

Une fiscalité encore trop lourde

Si ce double recul est accueilli comme un signal positif, l'association rappelle que les niveaux de taxation demeurent extrêmement élevés. Le report du malus rétroactif ne constitue pas un abandon, mais seulement un décalage dans le temps. « 40 millions d'automobilistes » appelle donc à la vigilance et à la poursuite du dialogue pour mettre fin à une politique fiscale qui pénalise systématiquement les automobilistes.

« Le Gouvernement a cédé parce qu'il a pris conscience que ces mesures mettaient directement en péril le pouvoir d'achat des Français. Mais ce n'est qu'un début. Nous espérons que ces deux reculs ouvrent enfin la voie à une fiscalité plus raisonnable et plus juste », conclut Pierre Chasseray.



www.40millionsdautomobilistes.com



@40MA - 40 Millions d'Automobilistes
@PChasseray - Délégué Général



@40millionsdautomobilistes51

➔ **À propos de "40 millions d'automobilistes" :** "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.